

COËT'Info

/ ÉTÉ 2025



JOURNÉE CITOYENNE : 17 MAI 2025

« Samedi 17 mai, Coëtmieux organisait sa 6e journée citoyenne, à laquelle une centaine de bénévoles, toutes générations confondues, a participé. Après le café d'accueil, les participants ont entrepris divers travaux : entretien des sentiers et coupe de bois ; ramassage des débris ; lasure sur des abribus ; construction ou entretien de tables et de bancs de pique-nique ; réfection des joints du mur entourant l'espace près de l'ancien presbytère ; fabrication de caisses de stockage et de transport des barnums ; restauration...

Le midi, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un agréable moment de partage. « Cette journée citoyenne conforte les liens entre habitants et permet d'améliorer la vie de la commune. Les citoyens se sentent plus responsables de leur commune en participant à ces travaux d'embellissement », apprécie le maire Dominique Tirel.

*D'après le Télégramme
(photos en dernière page)*

Bravo... Merci à toutes et tous... Et à l'année prochaine !



Repas convivial le midi, préparé gracieusement par Maryse et Bruno HENRY et servi par "une équipe de choc."



Coëtmeux



/MAIRIE

Horaires d'ouverture

Les **lundi** et **vendredi** :
de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

Les **mardi, mercredi, jeudi**
et **samedi** de **9h à 12h**

Fermée le mardi, mercredi
et **jeudi après-midi.**

3, rue de la Mairie
22400 COËTMIEUX

Tel : 02.96.34.62.20

Mail : mairie.coetmieux@wanadoo.fr

Facebook : @coetmieux

site internet :

www.coetmieux.fr

/AGENCE POSTALE



Horaires d'ouverture

Du **lundi au samedi** de **9h à 12h**

Fermeture samedi matin pour les
congés, du 19 juillet au 30 août 2025.

/ÉTAT CIVIL

Naissances :

Malo LEPILLET, né le 18 mai 2025,

« 15 Bis, Rue du Frêche »

Paul ROGULJIC, né le 18 mai 2025,

« 10, Rue du Champ Mégard »

Paul BARBO, né le 23 mai 2025,

« 17 Bis, Rue des Landes »

Mariages :

Tony TRIBONDEAU et **Céline KOFFEL**,

mariés le 31 mai 2025,

« 18, Rue de la Fontaine »

Pierre-Yves QUEMPEL et **Emmanuelle LE**

RIGOLEUR, mariés le 6 juin 2025,

« 7, Rue du Petit Bois »

Gwendal LE MAUX et **Wendy LE ROUZIC**,

mariés le 7 juin 2025,

« 14 Bis, Rue des Landes »

Jérémy TARDIVEL et **Sandra FIXOT**,

mariés le 14 juin 2025,

« 19 Bis, Rue du Coin »

Guillaume PELOIS et **Elodie LE MÈNE**,

mariés le 21 juin 2025,

« 15, Rue du Verger »

Décès :

Geneviève BALAY née **PELÉ**,

décédée le 24 mars 2025,

« Tréfumel »

Elisabeth ROUAULT,

décédée le 18 mai 2025,

« 4, Rue de l'Etang »

Laurence REUX née **GUILLAUME**,

décédée le 5 juin 2025,

« 1, Rue de l'Etang »

Chantal HALLÉ née **TRONET**,

décédée le 8 juin 2025,

« 2, Rue Saint-Michel »

/DÉSHÉBAGE

En France, depuis début 2019, l'utilisation des pesticides chimiques est interdite pour le désherbage des espaces publics pour des raisons de santé publique et environnementales... Cette interdiction concerne l'entretien de tous les espaces verts et voiries accessibles au public (accotements, fossés, trottoirs).



/PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Il est fortement conseillé de ne pas tailler les haies pendant la période de nidification du 16 mars au 15 août.

/URBANISME

Maison individuelle :

M. Julien BEURRIER,

« Rue de Belleville »

M. Dawson LECOINTRE,

« 1, Rue Sainte Anne »

M. Thierry BEURRIER,

« Rue de Belleville »

M. Steven LE MEE et **Mme Magdalena**

MAUGER, « Rue de Belleville »

M. et Mme Jean-Charles GESTIN,

« Chemin de la Chapelle »

M. et Mme Sylvain ARDOUIN,

« Rue des Landes »

Mme Laëtitia BLANVILLE et **M. Thibaud**

COLAS, « Rue des Ponts Neufs »

M. Cyril GUINARD,

« Chemin de la Chapelle »

M. et Mme Philippe MEHEUST,

« Chemin de la Chapelle »

SCI MAEG,

« Rue du Coin » - 2 logements collés

M et Mme William et Aude TONNELIER,

Rue du Bourg l'Evêque »

Carport :

M. Patrice LESNE,

« 38, Rue de la Glanerie »

M. et Mme Christophe et Nadine FLAGEUL,

« 12, Rue du Frêche »

M. Jean-Charles BISSON,

« 13, Rue Morvan »

M. Vincent ROUAULT,

« 10, Rue du Bas de la Lande »

Changement de destination d'une habitation en cellules de bureau :

SCI KLAZ, « 22, Rue de la Truite »

Abri de jardin :

M. Patrice LESNE,

« 38, Rue de la Glanerie »

Indivision PERCEVAULT,

« 16, Rue de la Glanerie »

Pergola :

M. Alexandre GUILLORY,

« 23 Bis, Rue de Belleville »

Verrière :

M. Raynald RIVOILAN,

« 2, Impasse de la Lande Orhan »

Véranda :

M. Jean-Claude LE BERRE,

« 2 Bis, Rue de l'Etang »

Extension d'un hangar à matériel :

EARL de l'Étimieux,

« 45, Rue de l'Étimieux »

/POINT A TEMPS AUTOMATIQUE

Réalisation de PATA pour 12 tonnes par l'entreprise LESSARD pour un montant de **12 510 € TTC**

**/PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE LA GLANERIE**

Dans le cadre de l'appel à projet « **Notre école, faisons-la ensemble** ». La première opération consiste à déplacer la clôture pour agrandir l'espace de la cour de l'école. L'entreprise « **Breizh Clôtures** » (Pordic) réalisera l'opération pour un montant de **5 346 € TTC**

/RÉFECTION TOITURE TRIBUNE TERRAIN DES SPORTS

Des travaux de réfection de toiture ont été réalisés sur la tribune du terrain de foot, par l'entreprise locale **A.B. Couverture**, pour un montant de **4 483.60 € TTC**

**/PASSAGE DE L'ÉPAREUSE...**

...Accotements/voirie... fossés... Depuis de nombreuses années, c'est l'entreprise de travaux agricoles **Rault de Maroué** qui effectue ce travail... D'abord Joseph, le grand-père à l'origine de l'entreprise et aujourd'hui décédé... Ensuite, Emmanuel son fils qui lui a succédé et qui cette année a confié à sa fille **Maëlyne 16 ans** en formation à la MFR (maison familiale rurale) de Loudéac (Bac Pro Agro Equipement) la **lourde tâche de « faire le travail »** sur plusieurs communes dont Coëtmieux... **Un gros engin... Une jeune fille motivée à la manoeuvre et un résultat sans faute... Bravo ... La valeur n'attend pas le nombre des années...**

**/POSE D'UN SYSTÈME D'ALARME AU NOUVEAU LOCAL DES SERVICES TECHNIQUES**

Suite à cette acquisition, dont les agents municipaux ont pris possession avec beaucoup de satisfaction, un système d'alarme pour la protection du site a été installé pour un montant de **6 146,27 € TTC**



/COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif 2024 a été présenté lors du Conseil Municipal du 5 mars 2025. Ci-après le détail des sections fonctionnement et investissement.

• Section Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : 1 321 706,73 €

Charges à caractère général (1)	344 654,17 €
Charges de personnel	726 418,61 €
Autres charges (2)	163 992,28 €
Charges financières	65 773,33 €
Dotations aux amortissements	20 868,34 €

(1) Eau, électricité, alimentation restaurant scolaire, entretien matériel et outillage, entretien de voirie, contrats de maintenance, assurances ...

(2) Indemnités Elus, contrat d'association OGEC, subventions aux associations ...

Les recettes de fonctionnement : 1 635 867,83 €

Atténuation de charges	26 337,26 €
Produits des services (3)	160 230,35 €
Opérations d'ordre	1 520,01 €
Impôts et taxes (4)	1 093 523,33 €
Dotations et participations	263 584,27 €
Autres produits	73 492,02 €
Produits exceptionnels	522,76 €
Excédent reporté 2022	16 657,83 €

(3) Facturation cantine, garderie, concessions cimetières ...

(4) Taxes foncières, taxe d'habitation, taxes sur les transactions immobilières ...

Excédent de fonctionnement 2024 : + 314 161,10 €

• Section Investissement

Les dépenses d'investissement : 764 771,64 € €

Plan local d'urbanisme - Honoraires	16 656 €
Salle Municipale - Frais d'études	35 935,91 €
Remplacement foyers éclairage public	15 584,28 €
Rue Morvan - Extension éclairage public	4 856,41 €
Rue des bois verts - Déplacement foyers éclairage	2 520,44 €
Terrain des sports - Main courante	19 321,14 €
Terrain des sports - Cloture	14 214 €
Terrain des sports - Toiture	6 580,15 €
Terrain des sports - Pare Ballons + Abris de touches	12 365,52 €
Autres dépenses d'aménagement	33 373,50 €
Mairie - éclairage	3 298,09 €
Espace Carouët - Aire de jeux	71 860,80 €
Autres matériels et outillages	28 777,07 €
Rue des bois verts - Voirie	305 406,96 €

Les recettes d'investissement : 743 132,53 €

Bénéfice d'investissement reporté	24 730,35 €
Taxe d'aménagement	10 703,87 €
Fonds de compensation TVA	57 148,97 €
Excédent de fonctionnement 2023	260 000 €
Subventions d'investissement	69 681 €
Emprunt	300 000
Opérations d'ordre	20 868,34 €

Déficit d'investissement : - 21 639,11 €

/BUDGET PRIMITIF 2025

Affectation du résultat 2024

Le compte administratif 2024 affiche un résultat positif de + 314 161,10 € qui a été affecté à hauteur de 300 000 € au budget primitif pour les investissements 2025 et 14 161,10 € au budget primitif fonctionnement 2025.

• Section Fonctionnement 2025

Dépenses	1 635 741,10 €
Charges à caractère général (1) 23,49%	384 191,10 €
Charges de personnel (2) 46,77%	765 000 €
Autres charges (3) 10,21%	167 050 €
Charges financières (4) 4,34%	71 000 €
Opérations d'ordre (5) 1,44%	23 500 €
Résultat	225 000 €

(1) Eau, électricité, combustibles, télécom, publications, affranchissements, fournitures scolaires et administratives, plantations, maintenance, assurances, transports, terrains et entretiens bâtiments, alimentation (cantine)

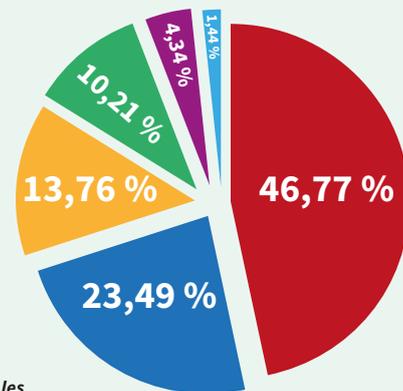
(2) Personnel communal

(3) Subventions aux associations, contrat d'association école privée(*), indemnités élus

(4) Intérêts de la dette

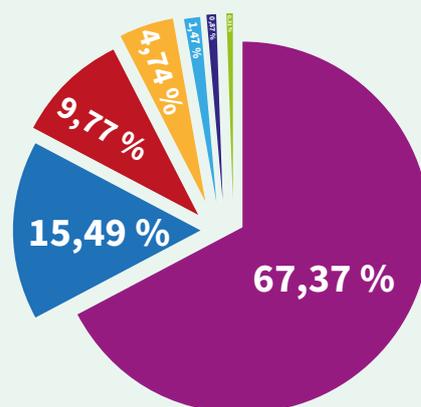
(5) Dotations aux amortissements

(*) L'obligation de prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association répond au principe de parité entre l'enseignement public qui impose, en application de l'article L 442-5 du Code de l'Education Nationale, que les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association soient prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.



Recettes	1 635 741,10 €
Atténuation de charges 1,47%	24 000 €
Produits des services (6) 9,77%	159 750 €
Opérations d'ordre 0,31%	5 000 €
Impôts et taxes 67,37%	1 101 919 €
Dotations et participations 15,49%	253 361 €
Autres produits (7) 4,74%	77 550 €
Excédent reporté 2024 0,87%	14 161,10 €

(6) Garderie, cantine, locations salle municipale
(7) Revenus loyers immeubles communaux, remboursements assurances



Produits des impôts locaux 2025

Le Conseil Municipal a décidé lors de la séance du 4 avril 2025 de ne pas revaloriser les taux d'imposition communaux.

Les contributions directes (Taxe foncière bâti et non bâti, Taxe d'habitation) attendues sont de 860 210 €, soit + 21 581 € grâce à l'évolution naturelle des bases (nouvelles constructions), la revalorisation automatique des bases par l'Etat de + 1.70 %.

	Taux communaux	Montant
Taxe foncière sur les propriétés bâties (*)	43,54 %	802 239 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91,25 %	37 778 €
Taxe habitation sur résidences secondaires	21,76 %	20 193 €
Recette Globale		860 210 €

(*) Suite à la réforme fiscale engagée par l'état, une partie des foyers de la commune ne paient plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale. La commune ne perçoit plus le produit fiscal de cette taxe qui est compensé par l'Etat (la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est reversée à la commune).

Taux moyens communaux en 2024 au niveau

	National	Départemental
Taxe foncière sur les propriétés bâties	39,74 %	43,39%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51,08 %	76,42 %

Section investissement 2025

Avec les restes à réaliser 2024, le budget 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 1 366 643 €.

Principales dépenses d'investissement 2025 :

- Architecte salle municipale : 75 000 €
- Ateliers municipaux : 330 000 €
- Divers travaux de voirie : 42 000 €
- Travaux salle municipale : 585 000 €
- Remboursement du capital de la dette : 190 000 €

Principales recettes d'investissement 2025 :

- Fonds de compensation TVA : 37 000 €
- Taxe d'aménagement : 25 000 €
- Subvention d'investissement Région : 159 265 €
- Subvention d'investissement Département : 163 699 €
- Fonds de concours Lamballe Terre et Mer : 45 179 €
- Subvention SDE : 20 000 €
- Excédent de fonctionnement 2023 : 225 000 €
- Emprunt : 340 000 €

Subventions Communales

Associations de COETMIEUX

Gouessant Foot Camp	500 €
Vélo Club de l'Evron (1)	3 000 €
Vélo Club de l'Evron - Division Nationale (2)	1 500 €
Art Floral	160 €
Bali Maya	400 €
Bouge Ton Coët	160 €
Chœur d'hommes de la baie	160 €
Club des 3 Rives	160 €
Coët Dog	160 €
Coët Sport	320 €
Coët Tonic	320 €
Eagles Line Dancers	160 €
FNACA	160 €
Société de chasse	160 €
Trait d'union	160 €
Vitamine C	160 €
Trait d'union	500 €
Amicale Laïque - Ecole de la Glanerie	500 €

(1) Depuis le 1er janvier 2019, certaines subventions auparavant versées par la communauté de communes, sont désormais du ressort des communes. La subvention de 3 000 € versée au VC EVRON est compensée par Lamballe Terre et Mer à hauteur de 2062 € (montant de la subvention versée au VC EVRON par Lamballe Terre et Mer jusqu'au 31/12/2018) afin de garantir la règle de neutralité budgétaire.
(2) Une subvention complémentaire de 1500 € a été versée au VC EVRON qui a créé une « team ». Equipe composée de 8 jeunes pilotes qui vont participer à des manches de coupe de France (Marseille, Nice, Saint Etienne ...)

Associations « aides aux handicapés »

Association «Quatre Vaux» (3 personnes de Coëtmeux)	200 €
Association des Paralysés de France - APF	40 €

Associations « Lutte contre les maladies »

Ligue contre le cancer (Comité des Côtes d'Armor)	40 €
France Adot	40 €
Rêves (1 personne de Coëtmeux)	40 €
Asso Don du Sang «Bénévole de penthièvre»	40 €

Associations « Services aux personnes »

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	600 €
Rêves de Clown	80 €
Association Nationale d'Éducation de Chiens d'Assistance pour personnes en situation de Handicap - Handi Chiens	40 €
Restaurant du cœur	100 €
Secours Populaire	100 €

Autres subventions

Préventions Routière	40 €
Grandir en Haïti	200 €

Écoles

MFR LOUDEAC (1 jeune en 2025)	30 €
-------------------------------	------

Associations sportives

Cyclisme Languieux Trégueux (1 jeune en 2025)	15 €
Trégueux Languieux Athlétisme (2 jeunes en 2025)	30 €
Association «Accro Cycle Côte d'Émeraude»	90 €

Participation versée aux enfants de la commune (primaires, collèges et lycées)

Voyage dans le département	40 €
Voyage hors du département	50 €
Voyage à l'étranger	60 €

Participations diverses

CNAS (Centre national d'Action Sociale) - pour les agents communaux	3 108 €
Villes et Villages Fleuris	175 €
Association des Maires de France	715,51 €

/ DES PLANTATIONS AU TERRAIN DES SPORTS

Suite à la pose d'un grillage semi rigide de 285m pour se protéger d'un intrusion de sangliers, les agents communaux, accompagnés du technicien bocage et paysage de Lamballe Terre et Mer, Fabrice Dessort, ont implanté, dans le cadre du programme Breizh Bocage, une double haie de 200m de long avec 135 plants de différentes essences : chênes troènes, viornes, obier, fusains.

/ NE JETEZ PLUS ! REPARÉZ !

Lamballe Terre & Mer, via son Centre Social Intercommunal La Boussole, accompagne 4 cafés réparations sur son territoire. À Erquy, Lamballe-Armor, Plédéliac et Quessoy, grâce aux membres des associations Rêv'Inventer, Faire & Souder, Le P'tit Hangar et Zazous et Cie, apprenez à réparer vos objets du quotidien, en convivialité, avec des réparateurs bénévoles. Et oui, vos objets ont une seconde vie ! Planning sur lamballe-terre-mer.bzh > Centre Social Intercommunal La Boussole

/ EN BREF

Horaires relatifs au passage de tondeuses : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec les tondeuses à gazon (mais aussi tout appareil tels que tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... susceptibles de gêner le voisinage) peuvent être effectués du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

/ LE RESEAU DES VISITEURS A DOMICILE

Soutenu par le centre social intercommunal La Boussole, le réseau des visiteurs à domicile a pour objectif de créer et d'entretenir des liens. Il favorise la rencontre entre une personne isolée et un bénévole pour vivre un moment chaleureux. Lors des visites, bénévole et personne isolée peuvent aller se promener, lire un livre, faire un jeu, bavarder... suivant les goûts de chacun. Vous souhaitez être visité(e) ou être visiteur bénévole ? Contactez La Boussole afin d'être mis en relation avec un réseau proche de chez vous : 06 14 02 78 14 ou par mail : laboussole.csi@lamballe-terre-mer.bzh

/ A LA UNE « MA PRIME RENOV', PARCOURS ACCOMPAGNÉ », UN DISPOSITIF POUR LES HABITANTS DE LAMBALLE TERRE & MER*

Dans le cadre de sa politique menée en faveur de l'habitat, Lamballe Terre & Mer propose le dispositif « Ma Prime Rénov', parcours accompagné », en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'habitat (Anah). Ce Programme d'Intérêt Général (PIG) a pour objectif de conseiller les propriétaires de logements dans leurs projets de rénovation pour : • Améliorer thermiquement les logements, • Favoriser le maintien à domicile, • Développer une offre locative de qualité et bon marché. Selon leurs ressources, ce programme permet aux porteurs de projets de bénéficier, gratuitement, d'une

assistance administrative et technique, de conseils et d'accompagnement du diagnostic jusqu'à la finalisation des travaux. Il les aide à définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers tout en optimisant son financement grâce aux aides mobilisées, notamment, dans le cadre de l'aide financière « Ma Prime Rénov' » proposée par l'Anah. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, vous pouvez vous rendre aux permanences mensuelles proposées, sur rendez-vous, par SOLiHA Bretagne : SoliHa / 02 96 62 87 34 / contact22@solihha.fr

Attention : Pour bénéficier des aides de « Ma Prime Rénov', parcours accompagné », les travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt des dossiers de demande de subvention. Avant de se lancer dans les démarches, il est donc vivement recommandé de contacter Lamballe Terre & Mer via Bonjour Habitat au 02 96 32 96 66 / habitat@lamballe-terre-mer.bzh ou un conseiller SOLiHA au 02 96 62 87 34 / contact22@solihha.fr *(hors centre-ville de Lamballe-Armor et centre-bourg de Dolo qui bénéficient du dispositif de l'OPAH-RHU)

/ VISITE EAU - ENERGIE

Vous êtes en difficulté pour régler de très importantes factures de régularisation d'énergie (électricité, gaz...) ? Vos consommations de gaz et/ou d'électricité ont été sous-estimées lors de la souscription de votre contrat, vous donnant ainsi l'illusion de prix compétitifs lors du démarchage pour la souscription d'un nouveau contrat d'énergie ? Lamballe Terre & Mer vous propose la visite gratuite d'un conseiller en économies d'énergie de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC). Ces visites Eau-Energie sont destinées aux locataires et propriétaires de l'ensemble des communes de l'agglomération. Elles sont dédiées aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement. Votre éligibilité sera vérifiée par le conseiller de l'ALEC. Attention, ces visites ne sont pas des diagnostics énergétiques ou des audits énergétiques. Lors de ces rencontres, le logement est abordé dans son ensemble. Les usages, factures et équipements sont aussi étudiés. En fonction, des conseils sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort. A cette occasion, du petit matériel économe peut être installé gratuitement. Pour demander une visite, n'hésitez pas à contacter le 02 96 60 75 50 ou l'ALEC au 02 96 52 15 70.

/ DES COMPOSTEURS SUR LAMBALLE TERRE & MER !

Le compostage est un élément essentiel pour la gestion des biodéchets. Il permet ainsi de transformer les déchets de cuisine, les restes alimentaires, les déchets du jardin (feuilles mortes, broyat de bois, petits branchages) et certains déchets cartonnés (carton brun, boîte d'œuf et essuie tout sans produit chimique) en terreau. Lamballe Terre & Mer vous accompagne en vous proposant des composteurs en bois (300L - 15 €) accompagnés d'un guide explicatif sur le compostage. Afin de les réserver, rendez-vous sur lamballe-terre-mer.bzh.

/MISSIONS ARGENT DE POCHE

Cet été, ce sont 17 missions qui ont été confiées à des jeunes de Coëtmeix ou des communes environnantes. (par exemple : aide à l'entretien des espaces verts et de nos équipements communaux, photo ci-contre)

La structure Info Jeunes (SIJ) de Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 15-17 ans habitant sur le territoire d'avoir une première expérience professionnelle, tout en gagnant un peu d'argent de poche. Les jeunes pourront effectuer des missions (animation, classement, peinture, petit bricolage...), sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par mission. Cette action a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien, d'enrichir leur CV ou de confirmer un projet de formation.



/MISE EN ŒUVRE DU FONDS DE CONCOURS POUR LE PARC ROULANT DU SDIS 22

Le Service départemental d'incendie et de secours des Côtes d'Armor (SDIS 22) a créé un fonds de concours visant à participer au financement de son parc roulant afin d'en enrayer le vieillissement.

Cette participation communale prend tout son sens puisque les pouvoirs de police administratives générales et spéciales confèrent au maire la responsabilité de la distribution des secours sur son territoire ainsi que l'organisation de la défense extérieure contre l'incendie (DECI).

La politique de sécurité civile costarmoricaine s'appuie sur un maillage territorial de 59 centres d'incendie et de secours armés par 566 engins de secours, répartis comme suit :

- 150 poids lourds,
- 339 véhicules légers (ambulances, véhicules tout usage),
- 3 engins spéciaux affectés au CIS de Bréhat,
- 23 moyens nautiques,
- 51 remorques.

Ce fonds de concours vise à améliorer le renouvellement des véhicules de secours, aujourd'hui vieillissants. En effet, plus de 130 véhicules du SDIS ont dépassé leur date d'amortissement technique, imposant une charge d'entretien de plus en plus lourde et faisant peser un risque croissant de réforme de ces véhicules sans capacité de pouvoir les remplacer. Avec des moyennes d'âge de réforme supérieures à 15 ans pour les ambulances et à 28 ans pour les engins incendie et porteurs d'eau, les pièces de rechange n'existent plus et ces véhicules ne répondent plus aux dernières normes de sécurité. En raison des échéances à venir, le fonds de concours est proposé pour une période de deux ans, sur les exercices 2025 et 2026.

La participation annuelle au fonds de concours pour le financement du parc roulant du SDIS 22 est approuvée sur la base de 1,50€ par habitant (population DGF 2024). Une subvention d'investissement de **2 830,50 €** est attribuée au SDIS 22 pour chacune des années du fonds de concours.

Jeannot le Gallo « Maillot jaone ? »



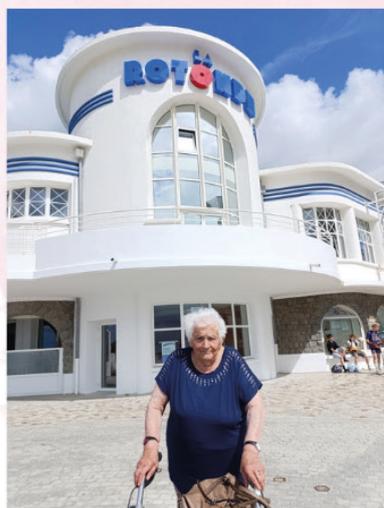
Par JG

La Brève du CCAS

"LES RDV DES POTES AGÉ.E.S"

Nos dernières rencontres :

- Le 13/03 : Atelier Pâtisserie intergénérationnel avec les enfants du CME
- Le 14/04 : Temps de convivialité & Jeux de société
- Le 27/06 : Sortie à la mer pour fêter l'arrivée de l'été

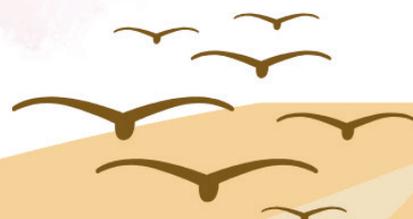


☀️ Sortie estivale avec nos Potes Âgées !

Le vendredi 27 juin, pour célébrer l'arrivée de l'été, nous avons emmené nos Potes Âgées savourer une bonne glace... les pieds presque dans l'eau ! Un moment rafraîchissant, plein de douceurs sucrées et de bonne humeur partagée.



Une parenthèse iodée qui fait du bien ! 🍦👍



COLLECTE DE BOUCHONS :

Opération toujours en cours !

Qu'ils soient en plastique, en silicone ou en liège, n'hésitez pas à les déposer à la Mairie !



RECENSEMENT CITOYEN : UNE DÉMARCHE INDISPENSABLE DÈS 16 ANS !

Tu viens d'avoir 16 ans ou tu les auras bientôt ? N'oublie pas de te faire recenser !

Le **recensement citoyen** est une obligation légale pour tous les jeunes Français, **filles et garçons**, à effectuer **dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire**. Cette démarche se fait **à la mairie de ton domicile**.

Elle est simple mais essentielle : elle te permet d'être convoqué(e) à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**, et elle est **indispensable pour passer certains examens** (comme le bac ou le permis de conduire).

👉 Quels documents apporter ?

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile



Une attestation de recensement te sera remise à la suite de ta déclaration. **Garde-la précieusement !**



Vous souhaitez entretenir votre mémoire tout en passant un bon moment ?

Participez aux ATELIERS MEMOIRE !
animés dans le cadre du programme Bien Vieillir de la CARSAT



Des séances ludiques



Des conseils pour stimuler vos capacités cognitives



Des moments d'échanges et de convivialité



Pour en savoir plus, participez à la Réunion Publique, le LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025 de 10h à 12h à la MAIRIE !

Les inscriptions à l'atelier se feront en fin de conférence

Concernant les ateliers, quelques informations pratiques :

OU ?

Mairie de Coëtmieux



QUAND ?

Entre le 06/10 et le 24/11/2025



HORAIRES :

Chaque lundi de 10h à 12h



Places Limitées

ATELIERS MÉMOIRE :



Ateliers gratuits sur inscription

Renseignements auprès de Virginie PECHEUR,
Adjointe Cohésion Sociale et
Intergénérationnelle - 06.63.44.63.23



Mediathèque

/Espace Carouët

un lieu pour échanger, découvrir,
s'amuser, se rencontrer...

/RETOUR SUR LES ANIMATIONS ET RENCONTRES DU SEMESTRE

Le 28 mars, les aventurières coëtmieusiennes du Trek Rose Trip nous ont présenté leur échappée belle au Maroc en octobre 2023. Un retour d'expérience riche d'enseignements pour la vingtaine de personnes présentes.



Le 25 avril, l'atelier « Cuisinez un apéro sain ! » était complet. C'est en compagnie de la naturopathe Nathalie Choyer que nous avons concocté notre apéro ; au programme : tartinades d'orties, d'algues ou de carottes accompagnées d'une boisson revigorante au citron/gingembre. De quoi aiguiser les papilles ! Suivez la recette !



Tartinade à l'ortie

- 100g d'orties
- 20g de graines de tournesols
- 20g d'amandes
- 1 morceau d'oignon rouge
- 10cl d'huile d'olive
- 20cl de vinaigre
- 1 pincée de sel

Faire tremper les orties dans de l'eau vinaigrée 20 minutes puis les faire blanchir 1 minute. Mixer tous les aliments. Tartinez !

Avril c'est aussi le retour au jardin, l'occasion d'accrocher une exposition gracieusement prêtée par la BCA sur la Permaculture (en cours jusqu'au 18 juillet) et de réaliser avec les élèves de maternelle et CP de Sainte Jeanne d'Arc, des hôtels à insectes. Une chouette animation qui a porté l'accent sur l'importance des auxiliaires du jardin !



En mai, nos 2 écoles ont participé aux animations proposées par Lamballe Terre & Mer sur les chauves-souris et la pollution nocturne. Organisée pour la Fête de la Nature, une soirée grand public sur le même thème a réuni 90 personnes à la médiathèque le 23 mai. Merci à tous pour votre présence et notamment à Aurélie, Awen et Yann du service environnement de Lamballe Terre & Mer pour leur partage de connaissances. C'est sûr, nous ne regarderons plus les chauves-souris de la même façon !

Avec Ana, animatrice nature, nous avons expérimenté la bibliothèque dehors sur le thème des oiseaux des jardins : jeux, lecture et observation attentive des hirondelles ont enchanté nos petites têtes blondes.

Et dans la continuité de cette semaine très riche, vous pouvez toujours profiter de l'exposition sur bâches – aux grilles des 2 écoles et à Carouët – qui répertorie quelques espèces notoires de la faune endémique de notre territoire.



Les animations se sont enchaînées, en musique cette fois, le samedi 24 mai par une Scène ouverte en partenariat avec l'École de musique de Lamballe. Pas moins de 50 personnes sont venues écouter les jeunes flûtistes et chanteurs en herbe. Une matinée à portée de notes...

Enfin, la médiathèque a clos son répertoire d'animation par une soirée doc consacrée au film de Philippe Baron le vendredi 13 juin.

Toujours en cours, le Prix Louis Guilloux connaît un vrai succès auprès de nos lecteurs ; Une dizaine d'entre eux y participe et devra choisir cet automne le livre de la sélection des 10 ouvrages proposés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor, qui lui aura le plus plu.

La médiathèque sera fermée pour congés annuels du 1er au 31 août

Cette pause estivale est aussi l'occasion de remercier chaleureusement les bénévoles de la médiathèque qui œuvrent toute l'année pour offrir aux habitants un service continu et de qualité. Toute l'équipe vous souhaite de belles lectures estivales et vous donne rendez-vous en septembre pour de nouvelles rencontres.

coëtmeux.fr sous *Cadre de vie et loisirs / Médiathèque-Espace Carouët*

ou directement à l'adresse : <https://coetmeux-pom.c3rb.org/> ☎ 02 96 34 68 61

La médiathèque est un lieu convivial, ouvert à tous. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies de livres ou d'animations

/CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : VISITE AU CONSEIL RÉGIONAL

- Les élus du Conseil Municipal des Enfants se sont retrouvés en gare de Lamballe le mercredi 23 avril direction les instances du Conseil Régional en train. Après avoir pique-niqué dans ce dernier et sillonné les rues de Rennes, nos jeunes élus se sont retrouvés dans l'hémicycle René Pleven pour une rencontre très instructive sur nos institutions régionales présentée par Juliette Jeanne, chargée de médiation citoyenne. Les questions de nos citoyens en herbe étaient nombreuses : du nombre de conseillers régionaux aux projets et compétences de ces derniers, la fonction de conseiller régional a été passée au crible durant près de 2 heures. A l'issue de cette rencontre, les enfants n'ont pas manqué de s'installer dans le siège du président, Loïg Chesnais-Girard. - Ainsi naissent les vocations...



- Les jeunes du CME ont également participé activement à la commémoration du 8 mai.

/ÉCOLE PUBLIQUE DE LA GLANERIE

L'année s'est déroulée **au rythme des saisons** à l'école la Glanerie puisque c'est autour de ce thème que les 6 classes ont réalisé des activités et des sorties. En automne, trois classes ont fabriqué du jus de pomme à la **ferme de la Ville Oger**, les plus grands sont allés à la **ferme d'antan de Plédéliac**.

La classe de petite section s'est rendue à chaque saison à la **forest school** de Langueux pour expérimenter les apprentissages en lien avec la nature. La classe des petits/moyens a participé au projet « dehors c'est classe », l'occasion de réaliser les apprentissages à l'extérieur et de faire une rencontre avec d'autres classes à l'école Beaulieu de Lamballe.

Au printemps : des élevages de chenilles qui sont devenues de jolis papillons, l'observation d'oiseaux grâce au projet « **piafs dans ma rue** » proposé par l'éducation nationale, des sorties au **jardin Herbarius** de Planguenoual ou au **terrarium de Plouagat** pour observer les amphibiens, autant d'activités d'observation de la nature qui ont été vécues au gré des saisons.

C'est également sur ce thème des saisons que le **spectacle des élèves** a été créé pour la fête de l'école. C'est toujours un plaisir pour eux de montrer leur prestation aux familles.

En parallèle de tout cela, un volet culturel a été réalisé comme chaque année avec un **projet théâtre** en lien avec le service culturel de Lamballe Terre et Mer, des **spectacles** proposés à toutes les classes dans différentes salles du territoire ou encore la participation au dispositif **cinécole**. De plus, nous avons accueilli dans nos locaux une autrice et une illustratrice dans le cadre du **salon du livre de Ploufragan**.

Quant à la sortie d'été, elle s'est déroulée le 4 juillet au **grand Aquarium de Saint-Malo** pour tous les élèves de l'école, une belle manière de clôturer cette année scolaire.

Un grand merci à l'amicale laïque pour le financement de tous ces projets !



/ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Cette année, alors que nous étions tournés vers l'extérieur, nous avons découvert, **exploré la beauté et la diversité de notre environnement naturel**. Cela s'est traduit pour les CE-CM, par des **sorties sur le littoral à la maison de la Baie**, une immersion dans le monde végétal grâce au collège/lycée de Saint Ilan, une classe découverte de **2 jours en plein cœur de la nature à Trémargat...** Quant aux maternelles- CP, ils sont allés **à la rencontre de la forêt aux différentes saisons** en partenariat avec le cap d'Erquy ; ils ont **eu l'occasion de travailler la terre et d'apprendre à la respecter à travers le jardinage** ; ils se sont appropriés leur environnement proche avec le concept de la classe dehors... Pour terminer, les élèves de la GS au CM2 sont allés visionner le **film Microcosmos** dans le cadre du dispositif « École et cinéma ».

Toutes ces sorties ont permis d'**observer la faune et la flore locales**, de découvrir les richesses que nous offre la nature et de prendre conscience de **l'importance de la biodiversité**. En parallèle, toute l'école a vécu une semaine riche en émotions, en dépassement de soi, en prise de confiance lors de notre semaine cirque avec Gervais qui s'est déroulée début juin. Mais il ne faut pas oublier le dynamisme de notre réseau avec l'organisation et la participation aux projets sportifs et culturels proposés comme la balle ovale, le projet « Fête des jeux de société » avec l'Ugsl, les rencontres défis en secteur ou encore **la course solidaire au profit de Ronan Le Bris...** Un grand merci à nos associations Apel/Ogec pour leur investissement tout au long de l'année, toujours à la recherche de nouvelles idées pour nous permettre de réaliser ces beaux projets. En attendant de vous retrouver en septembre, toute la communauté éducative vous souhaite un très bel été !

/CENTRE AÉRÉ

«Le vol 707 à destination de Coëtmieux a pris ses quartiers d'été à l'école de la Glanerie...**140 enfants** en moyenne ont participé aux trois séjours : à Plémet (pour les 7-8 ans), à Jugon les lacs et à Belle-isle en Terre (pour les 9-11ans).. Loisirs, vacances, plaisir avec le soleil en prime.»

Elise le Pennec, directrice



/COËT'SPORTS – SECTION RANDO/MARCHE ET GYM

Fin de saison 2024/2025, ça passe trop vite, l'ambiance est bonne, les sorties sont appréciées de tous, et la gym est un bon moment de défoulement.

Afin de marquer la fin de saison, les membres des 2 sections se sont retrouvés pour la traditionnelle journée découverte; direction la Ria D'ETEL avec visite de la citadelle de Port Louis et ses musées.

Cette année, la section COËT'Rando/ Marche ; fête ses 20 ans d'existence.

Pour marquer cet événement, le bureau va proposer à tous les adhérents (depuis 2005), de se rassembler autour d'un repas, afin de se remémorer les bons moments passés ensemble.

Chaque adhérent sera informé par courrier après l'été, avec les infos et modalités d'inscription.

Vous pouvez d'ores et déjà penser à venir nous rejoindre en Septembre, à la reprise des activités.

Bonne vacances à tous.

Contact éventuel :

Pour la Gym : Micheline PERCEVAULT :
06 87 83 96 47

Pour la Marche : Catherine FERRERA :
06 33 21 28 43

Yvette BALAY :
07 85 69 07 41



/ROLLERS

Axel 12 ans, 7 ans de pratique, et déjà un beau palmarès...licencié au RILL (Roller in Line Grand Lamballe), Axel Le Luduec a collectionné les podiums cette saison, en catégorie Benjamin.

- 3 ème au championnat de France, sprint indoor (en salle)
- champion de Bretagne route 200 M
- champion de Bretagne piste 120 M
- 1er en coupe de Bretagne au cumul des 5 manches (indoor, route et piste)
- 2 ème au championnat de France piste 120 M

Bravo Axel, une graine de champion en devenir... ça patine et ça roule pour lui !



/BOUGE TON COËT

«Amis Coetmieuxiens, préparez vos chaussures de marche et vos papilles !

L'association Bouge ton Coët a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'une randonnée gourmande le dimanche 7 Septembre 2025

En plus de la découverte des saveurs locales, cette journée sera animée par une ambiance bretonne pour une immersion totale dans la culture de notre région.

Bloquez la date dans vos agendas et restez attentifs : plus d'informations sur les inscriptions et le parcours vous seront communiqués très prochainement !

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.»

Cordialement,
Christa Le Coq
0667750395

**RANDO COËT
GOURMANDE**

DIM. 7 SEPT 2025

- Départs de 11h00 à 11h45 [terrain de tennis, centre bourg]
- 2 circuits : 8 et 11 kms
- Animations et repas bretons
- Adulte 15€, enfant [-12 ans] 7€

**1ère ÉDITION
COËTMIEUX**

LE GOUESSANT L'EVRON

BOUGE TON COËT

/COËT TONIC

ATTENTION En raison des travaux qui vont être effectués à la salle des fêtes de Coëtmieux, les activités concernant Coët Tonic gym et yoga seront pendant la période des travaux transférées à la salle du Vieux Moulin à Andel. 7 rue abbé GARNIER.

Les jours et horaires ne changent pas: - La gym le lundi de 19h00 à 20h00. Reprise des cours le lundi 8 septembre 2025. - Le yoga le mardi de 19h00 à 20h15. Reprise des cours le mardi 9 septembre 2025. Prenez bonne note de cette information. Le Président. M DESSAUGE Contacts : 06 71 69 04 90 / 06 62 19 14 52

/4È ÉDITION DU FESTICOËT

«Ce samedi 5 juillet a eu lieu la 4ème édition du Festicoët, festival de musique dont l'objectif est de rassembler les habitants de Coëtmieux et des environs autour d'une soirée musicale pour créer du lien social et faire découvrir de nouveaux univers musicaux

L'équipe organisatrice du Festicoët, constituée de Karine DUMESNIL, Lydie LE GLATIN, Virginie PECHEUR et Judith HOUDMON est très satisfaite de cette 4ème édition malgré un temps de grenouille !



En effet, le montage des chapiteaux et des barnums la journée de samedi s'est faite devant la salle des fêtes sous un temps sec et favorable mais la pluie s'est invitée en début de soirée.

Heureusement le public coëtmieuxien et d'ailleurs ne s'est pas découragé et était au rendez-vous, ceci étant certainement dû à la belle programmation enthousiasmante de la soirée !

La soirée concert a été ouverte par «La mouette pas muette», chanteuse cantatrice inspirante qui reprend des tubes de la variété française et étrangère avec brio!

Ensuite, ce fut le concert des « types à pied », quatuor breton multipliant les chansons à texte de leur composition avec une ribambelle d'instruments... Ils ont interprété leurs morceaux et ont su embarquer le public dans leur univers musical et le faire danser sous un ciel parsemé d'averses !

«La mouette pas muette» a assuré un second set pour continuer d'ambiancer le public, multipliant les chansons envoûtantes et entraînantes.

Puis est venu le tour de «Zénith», constitué d'une chanteuse et de 2 musiciens qui ont fini la soirée en beauté, invitant les personnes

à les rejoindre dans la salle des fêtes pour revisiter des reprises festives pour finir par quelques heures de danses endiablées.

Une soirée mouvementée par une météo humide mais qui n'a pas entaché l'envie de découvrir de nouveaux groupes et de se rassembler des participants.

Une restauration sur site a permis de savourer de bonnes spécialités hongroises de la charrette gourmande et les produits locaux de l'entreprise EARL Journaux avec des galettes saucisses et sandwich de pâté/rillettes.

Nouveauté cette année : Un concours photo de la photo la plus originale a été lancé lors de la soirée pour pimenter un peu l'atmosphère avec une scénette et un cadre en bois préparé pour l'occasion avec la mention «Festicoët 2025».

De même, un bar à paillettes a été proposé pour que le public gagne en lumière !

Cette 4ème édition a tenu ses promesses et a permis de fédérer le public à travers la musique, la joie et la bonne humeur!

L'équipe organisatrice



/TOURNOI DE TENNIS – COET OPEN

«L'association BTC a organisé son premier tournoi de tennis, ouvert à tous les habitantes et habitants de coetmieux en ce printemps 2025.

Cela permet, comme le souhaite l'association BTC, de créer du lien entre les personnes de la commune, cette fois-ci, autour de la pratique sportive et de la balle jaune.

L'objectif de ce tournoi est de pouvoir rassembler et fédérer tous les fans / joueurs de tennis de coëtmiex et d'utiliser notre beau terrain de tennis.

34 joueurs se sont inscrits pour ce tournoi, 6 femmes, 11 jeunes de 13 à 17 ans, et 17 adultes hommes, de 19 à 65 ans.

Avant de commencer le tournoi, nous avons proposé de réaliser des matchs de «classement» pour constituer un classement interne de coetmieux (classement ATP

Coetmieux), et ainsi réaliser un tableau comme pour les tournois professionnels. Les joueurs ont ainsi pu rencontrer de nouveaux adversaires, plus ou moins jeunes.

2 tableaux ont été mis en place ensuite: un principal et un autre secondaire. Chaque tableau a ainsi pu commencer par les 1/8ème de finale jusqu'aux finales.

Le tournoi s'est terminé en apothéose le 5 juillet, jour du festicoët.

Pour les finales, l'association avait prévu de nombreuses surprises aux joueurs, et avait mis des conditions, digne d'un tournoi pro, avec un arbitre de chaise, des arbitres de ligne et des ramasseurs de balle.

Des lots ont été offerts à chacun des finalistes avec des trophées personnalisés Coet Open, qui sera remis en jeu à chaque édition.

Ce premier tournoi a été un vrai succès, et a permis d'animer la commune à travers de nombreux matchs. Cela a provoqué de nombreuses rencontres, des ambiances parfois un peu folle lors de matchs, et surtout de la joie, du sport, et du lien pour notre commune.

Noms des finalistes :

Léonie Autret et Tom Dumesnil (pour la finale secondaire). Léonie gagnante.

Lucas Rouault et Toumani Konaté pour la finale principale. Lucas Gagnant.

Rendez vous à toutes les joueuses et joueurs en 2026 pour la seconde édition du Coet Open. D'ici là, n'hésitez pas à vous entraîner.»

Si vous souhaitez insérer le groupe constitué de joueurs de tennis pour affronter d'autres joueurs, n'hésitez pas à contacter Cyrille Cantin : 06 37 96 96 40.



/TECHNIC'SAT

Technic'Sat: Antennes - Paraboles - Vidéo Surveillance - Contrôle d'accès - interphones, particuliers et professionnels.

Coëtmiexien depuis plusieurs années, Guillaume Pelois, après 4 années passées en tant que salarié dans cette entreprise, a fait le pas, en 2008, de la reprendre à son compte, avec un associé.

Plusieurs domaines d'intervention l'installation et la réparation d'antennes, paraboles, d'interphones, de vidéophones, de systèmes de sécurité et de contrôle d'accès, d'alarmes anti-intrusion et de vidéosurveillance...

Tél : 02 96 78 10 10 / technisat22@gmail.com



/CHORALE VITAMINE C

Les cheffes de chœur, Marine Henry de la chorale Vitamine C de Coëtmiex et Maryline Tissot des Chanteurs de la Cotentin, se sont unies avec leurs adhérents dans un concert de chant choral au profit de la SNSM, le vendredi 13 juin à 20 h 30 en l'église de Coëtmiex.

Accompagnés de Yannick Pageot au clavier et de Dominique Le Meur à la guitare, 45 membres de la chorale Vitamine C ont proposé des chansons contemporaines. La chorale des Chanteurs de la Cotentin à Planguenoual a dévoilé son programme de chants de la mer.

« À la demande des Chanteurs de la Cotentin pour un concert au profit de la SNSM, les adhérents ont adhéré à cette initiative avec l'aval de notre cheffe de chœur. », conclut le président Gérard Bher.



JOURNÉE CITOYENNE : 17 MAI 2025

